
Sud Radio | Service compris | Conseil du notaire

Publié le 13/11/2015



Retrouvez les conseils du notaire sur les ondes de Sud Radio, tous les vendredis entre 12h et 14h dans l'émission "Service compris". Un notaire répond à toutes vos questions sur des sujets aussi divers que le testament ou le contrat de mariage.

Chaque jour pendant deux heures, **SUD RADIO** met à la disposition des citoyens, les meilleurs experts (avocat, notaire, coach...) pour répondre aux questions que les français se posent dans tous les domaines de leur vie quotidienne (consommation , emploi , automobile, construction, argent ...).

Le vendredi, ce sont les notaires qui vous conseillent. Retrouvez ci-dessous les différentes interventions sur des sujets tels que :

- **Acheter à deux sans être marié | Me Carole MONAT**

- **La SCI | Me Ludovic FROMENT**

- **La donation | Me Ludovic FROMENT**

- **La vente d'un bien immobilier en viager | Me Carole MONAT**

- **La vente d'un bien immobilier en viager | Me Carole MONAT**

- **Présentation du Conseil du coin | Me Vincent CHAUVEAU**

- **Les droits du conjoint survivant | Me Ludovic FROMENT**

- **La vente d'un bien immobilier | Me Carole MONAT**

- Le testament | Me Ludovic FROMENT

- Les droits du conjoint survivant | Me Olivier HERRNBERGER

- Le contrat de mariage | Me Olivier HERRNBERGER

- La différence entre le mariage et le PACS | Me Olivier HERRNBERGER

Plus d'informations sur le site de SUD RADIO